

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice !

-----  
MINISTRE DE LA SANTE

-----  
CABINET  
-----

Arrêté No.2005 088 /MS/SG  
Portant nomination d'un Coordonnateur  
du Programme d'Appui au  
Développement Sanitaire (PADS)

**LE MINISTRE DE LA SANTE**

- VU la Constitution ;
- VU le Décret No.2002-204/PRES du 06 juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret No.2004-003/PRES/PM du 17 janvier 2004, portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU le Décret No.2002-255/PRES/PM du 18 juillet 2002, portant attributions des Membres du Gouvernement du Burkina Faso ;
- VU le Décret No.2002-254/PF/PM/SGG-CM du 17 juillet 2002, portant Organisation-type des départements ministériels ;
- VU le Décret No.2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002, portant Organisation du Ministère de la Santé ;
- VU l'Arrêté N°. 2005-087..../MS/SG du ..11..Février..2005.....portant création de l'Unité de Gestion du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS) ;

Sur proposition de Monsieur le Directeur des Etudes et de la Planification :

**ARRETE**

**Article 1** : Monsieur Zacharie BALIMA, Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé, matricule N°67441 T, est nommé Coordonnateur du Programme d'Appui au Développement Sanitaire (PADS).

**Article 2** : Le Secrétaire Général du Ministère de la Santé est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé.

Ouagadougou, le 11 FEB 2005

Le Ministre de la Santé

  
**Alain Bédouma YODA**  
Officier de l'Ordre National



**Ampliations :**

- Présidence du Faso
- Premier Ministère
- CAB
- SG
- SP/CNLS
- Directions centrales santé
- DS/DRS
- CMLS/Santé
- Directions régionales santé
- Tous services rattachés
- DG.Coop/MFB
- Solde
- C.F.
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/chrono